

Agriculture au Maroc : Les faits les plus marquants de l'année 2015 !

6ème édition des Trophées Fruits & Légumes (Troofel)

L'année agricole 2015 a commencé par la célébration des fruits & légumes dans la 6^{ème} édition des Trophées de la filière Fruits & légumes, et ce les 7 et 8 janvier, sous le thème «Commercialisation des fruits et légumes, enjeux et perspectives ». Placée sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime et le parrainage de l'Etablissement autonome de contrôle et de coordination des exportations (EACCE), cette édition a connu la participation d'une délégation d'une trentaine d'opérateurs néerlandais, à leur tête l'ambassadeur des Pays-Bas au Maroc et le président de la Chambre maroco-hollandaise pour la promotion des exportations.

Inauguration du laboratoire national de surveillance de la pollution

Et dans le cadre de renforcer le contrôle des rejets domestiques et industriels, une mise à niveau du Laboratoire national des études et de surveillance de la pollution (LNESE) a été lancée en 2014. Le laboratoire de surveillance de la pollution a été inauguré le 16 janvier par la Ministre déléguée chargée de l'Environnement. Il appartiendra à cette nouvelle structure dotée de moyens techniques de pointe de surveiller et de caractériser les différentes formes de pollution et de nuisance et la mise en place de réseaux de surveillance. Le laboratoire a également pour mission de contrôler les différentes formes de pollution.

Maroc-UE : Accord de protection géographique

Dans la même journée du 16 janvier, l'Union européenne et le Maroc ont conclu un accord sur la protection mutuelle de leurs indications géographiques (IG). Les deux parties pourront ainsi garantir un niveau élevé de protection de leurs indications géographiques respectives de produits alimentaires. Elles pourront aussi améliorer la qualité des échanges commerciaux de leurs produits agricoles et denrées alimentaires. Cet accord vise à promouvoir et à protéger des produits de qualité et servir les intérêts des agriculteurs et de l'industrie tant au Maroc que dans l'Union européenne.

Lancement du nouveau Système National d'Identification et de Traçabilité animale (SNIT)

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, a présidé, le 3 février 2015 à l'Agropole de Berkane, la cérémonie de lancement du nouveau Système National d'Identification et de Traçabilité animale (SNIT), accompagné du Wali de la Région de l'Oriental, du Gouverneur de la province de Berkane, des directeurs centraux et

régionaux, des élus locaux ainsi que des professionnels du secteur. Le système d'identification et de traçabilité animale s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des actions prévues par le Plan Maroc Vert. Premier du genre à l'échelle nord-africaine, ce système utilise une technologie innovante dans ce domaine, basée sur l'identification des animaux par des boucles électroniques qui fonctionnent par radiofréquence.

Les bovins et les camelins sont les premières espèces animales concernées par ce programme d'identification et chaque animal portera aux oreilles une paire de boucles portant numéro et puce électronique activée, lue par un lecteur électronique de boucles.

Le Salon International de l'Agriculture de Meknès, 1 200 exposants

L'évènement très attendu du mois de mars par les professionnels de l'agriculture au Maroc (et de l'agroalimentaire), le Salon international de l'Agriculture de Meknès (SIAM) s'est tenu du 28 avril au 3 mai à Meknès sous le thème "l'agriculture et les systèmes alimentaires". Occupant une superficie de 172.000 m², la 10^{ème} édition du SIAM a reçu cette année près d'un million de visiteurs et 55 pays représentant le quart des 1200 exposants et répartis sur 9 pôles – chapiteaux.

Maroc-UE, Application rigoureuse du nouveau système du prix d'entrée des fruits et légumes

Les prix d'entrée des fruits et légumes marocains au marché européen ont changé. Le nouveau système du prix d'entrée des fruits et légumes sur le marché de l'Union Européenne, en vigueur depuis octobre 2014, notamment le calcul de la VFI (Valeur forfaitaire d'importation) des tomates marocaines, a connu une application rigoureuse permettant un suivi efficace des prix de l'origine Maroc. Le Maroc et l'UE se sont accordé à dire que ce nouveau système est transparent et juste pour tous les opérateurs. Le relevé quotidien des VFI durant cette campagne a d'ailleurs traduit fidèlement les prix observés sur les marchés de l'UE.

Plan Maroc Vert, un bilan positif

Depuis le lancement du Plan Maroc Vert (PMV) en avril 2008, le secteur agricole a connu un engouement sans pareil. La 8^{ème} édition des assises de l'agriculture qui s'est tenue le 27 avril dernier à Meknès sous le haut patronage du Roi Mohammed VI a dressé un bilan positif de l'évolution du secteur entre 2008 et 2014. Ainsi, l'agriculture au Maroc, dont les systèmes de production sont aujourd'hui moins exposés aux aléas climatiques, a connu un taux de croissance annuel de 7.6% et une multiplication par 1.7 du rythme d'investissement dans le secteur. Le secteur est devenu plus rentable et affiche une croissance de 48% du revenu par tête en milieu

rural. Il permet par ailleurs d'assurer une plus grande sécurité alimentaire et la diminution des taux de malnutrition et de faim.

La valeur ajoutée agricole devrait passer de 70 milliards de dhs en 2008 à 140 milliards de dhs à l'horizon 2020. Cet objectif semble tout à fait réalisable puisque cette valeur ajoutée a déjà atteint 105 milliards de dhs en 2014.

Maroc–USA, renforcement de la coopération agricole

L'année continue avec les plusieurs faits marquants. Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, Aziz Akhannouch, s'est entretenu, le 15 juin 2015 à Rabat, avec le président du parlement de l'Amérique centrale, Armando Bardales Paz, des moyens de renforcer la coopération dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche maritime entre le Maroc et les pays d'Amérique centrale. Les entretiens ont porté sur plusieurs questions liées à l'agriculture, notamment les techniques d'irrigations et les fertilisants organiques. Afin de discuter plus amplement de la coopération Maroc-Américaine, Armando Bardales Paz avait décidé de présider une délégation importante qui effectue une visite de travail au Maroc du 14 au 17 juin 2015.

Lancement du village itinérant du Conseil agricole

L'Office National du Conseil Agricole (ONCA) a organisé un village itinérant de conseil agricole le 27 mai à Mechraa Belksiri dans la province de Kenitra. Ce dernier fait partie des programmes et projets élaborés par l'Office dans le cadre de sa mission de conseil, encadrement et accompagnement des agriculteurs. Basé sur le principe de proximité et sur la mobilisation de différents partenaires institutionnels et professionnels tels que le Groupe Crédit Agricole du Maroc, le village de conseil agricole vise l'information sur les actions entreprises dans le cadre du plan Maroc Vert au niveau régional et local.

SYMPHOS 2015 : nouvel engagement pour une agriculture durable

Le 3^{ème} Symposium International sur l'Innovation et la Technologie dans l'Industrie des Phosphates (SYMPHOS) s'est ouvert, lundi 18 mai, à Marrakech sous le thème «L'innovation au service d'une agriculture durable». Organisé par le Groupe OCP, cette rencontre s'est présentée comme un espace de réflexion autour de thématiques de développement durable notamment la gestion de l'eau & de l'énergie, les enjeux liés à l'industrie et au développement de procédés innovants et l'agriculture durable. Cette troisième édition a connu la participation de plus de 1200 personnes venant de 43 pays de continents différents.

Nouveau projet de loi relatif aux énergies renouvelables

Cette fois ce sont les énergies renouvelables qui sont au programme. Le Conseil du gouvernement, tenu le 27 août 2015, a adopté le projet de loi 58-15 modifiant et complétant la loi 13-09 relative aux énergies renouvelables. Le projet, présenté devant le Chef du gouvernement, par le ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du développement de l'énergie. La loi 58-15 met l'accent sur le principe d'ouverture du marché d'énergie électrique de faible tension produite à partir d'énergies renouvelables selon des modalités qui seront fixées par un texte organique.

Création de 3 instituts de formation aux métiers des énergies renouvelables

Toujours dans le cadre de l'énergie renouvelable, le roi Mohammed VI et François Hollande ont lancé, le 20 septembre 2015, les travaux de construction de l'Institut de formation professionnelle aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (Ifmeree) de Tanger. Les travaux devraient s'achever fin 2016. Il s'agit de l'un des trois instituts de formation dédiés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique dont le ministère de l'Éducation marocain a prévu la mise en place dans le royaume. Celui de Oujda devait ouvrir fin septembre 2015. Quant à celui de Ouarzazate, son ouverture est programmée pour 2017.

Le Salon International des Dattes fête une production record cette année

Sous le Haut patronage du Roi Mohammed VI, la ville d'Erfoud a abrité la 6^{ème} édition du Salon international des dattes, le 29 octobre, autour du thème «Les dattes : une richesse nutritionnelle en valorisation continue». A cette occasion, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, a annoncé que la production de cette année est exceptionnelle dans l'histoire des dattes au Maroc, et a atteint 117 000 tonnes, soit une augmentation de 30% par rapport à l'année dernière. Cette performance est due essentiellement aux conditions climatiques favorables ainsi qu'aux réalisations du Plan Maroc Vert à travers les projets d'implantation de palmiers dattiers, notamment dans les régions de Zagora et d'Ouarzazate.

ONSSA : Mise en œuvre du programme CleanFARMS Maroc

Une production saine nécessite un environnement sain. C'est dans cette logique que L'Office National de la Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) a mis en œuvre, depuis le 6 octobre dernier, le programme CleanFARMS Maroc. Un programme qui s'inscrit dans le cadre du protocole d'entente entre CropLife International et le ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, représenté par l'ONSSA. Ce programme a pour objectif est d'identifier les pesticides obsolètes et indésirables existant au Maroc en vue de trouver des solutions adéquates pour les éliminer.

Lancement du Registre National Agricole

Les réalisations 2015 continuent avec la création du registre National Agricole qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur agricole et des dispositifs d'accompagnement du Plan Maroc Vert. Le registre agricole va être lancé début 2016 et représente une base de données détaillée sur le secteur agricole et ses acteurs. Il a pour objectifs de protéger et de sécuriser les terres agricoles et de valoriser le métier d'agriculteur et se positionne en tant qu'accélérateur pour la modernisation de l'agriculture au Maroc.

Le registre consiste en un recensement exhaustif des exploitants et des exploitations agricoles au niveau national, avec leur localisation géographique. Il sera basé sur le Recensement Général de l'Agriculture, lancé lundi 28 décembre à Casablanca à travers une rencontre de sensibilisation au profit des opérateurs agricoles.

Evolution de l'accord agricole Maroc-UE

Une importante réunion présidée par M. Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, a rassemblé, le 13 décembre 2015, les opérateurs agricoles, producteurs, exportateurs et importateurs de toutes les filières de production et de toutes les régions du Royaume. Cette rencontre qui a connu la participation des présidents de la COMADER, de la Fédération des chambres agricoles ainsi que les présidents des interprofessions agricoles et des présidents de chambres agricoles survient au lendemain de la décision du Tribunal Européen remettant en cause l'accord agricole conclu entre le Maroc et l'UE et en vigueur depuis 3 ans.

Plan Comptable agricole

Le Conseil National de la Comptabilité vient de finaliser mardi 22 décembre, le premier projet de plan comptable agricole. A l'instar des autres secteurs d'activité, l'agriculture sera désormais sujette aux impôts. Seuls les petits et moyens agriculteurs

continueront de bénéficier de l'exonération fiscale. L'agriculture au Maroc prend un nouveau tournant!

Le tout nouveau Label collectif « Terroir du Maroc »

L'Agence pour le Développement Agricole (ADA) vient de lancer en cette fin d'année, le Label Collectif « Terroir du Maroc » pour valoriser et promouvoir les produits du terroir marocain auprès des consommateurs marocains et étrangers. L'ADA a procédé à l'enregistrement du Label en tant que marque collective avec son règlement d'usage auprès de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale. La régularisation de l'utilisation de la mention produits du terroir marocain est le principal objectif de la création d'un Label collectif, et ce afin d'améliorer le revenu des petits producteurs et de rendre leurs produits plus compétitifs.

Source : <http://www.agrimaroc.ma/>